

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

**du Cégep régional de
Lanaudière à Terrebonne**

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. Les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1998 à 2000, l'établissement ayant reçu ses premiers élèves à partir de l'automne 1998.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Le Collège a ouvert ses portes en 1998; depuis, la composition de sa population étudiante s'est modifiée à chaque année. Au moment de l'application du plan, seuls deux programmes étaient offerts et chacun comptait un faible nombre de nouveaux inscrits à l'ordre collégial. Pendant les trois années du plan, le Cégep a accueilli des élèves dans deux nouveaux programmes ainsi qu'à la session d'*Accueil et d'intégration*. L'interprétation des données statistiques requiert donc une grande prudence puisque les cohortes des années de référence sont constituées d'élèves appartenant à des programmes différents des cohortes des années d'observation.

Depuis l'application du plan d'aide, le taux global de réussite des cours¹ a légèrement augmenté et la proportion d'élèves réussissant tous leurs cours est plus élevée. En outre, le pourcentage d'élèves échouant plus de la moitié de leurs cours a diminué. Le Collège remarque que l'arrivée d'une clientèle croissante d'élèves inscrits à la session d'*Accueil et d'intégration* a ralenti la progression des statistiques de réussite des cours; il constate une amélioration notable chez les autres élèves.

La réinscription au troisième trimestre

La rétention des élèves est plus élevée depuis la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite. En *Sciences humaines*, programme ciblé par le ministère de l'Éducation, la proportion d'élèves se réinscrivant à la troisième session est en progression continue. Le Collège offre deux autres programmes ciblés, *Techniques administratives* et la session d'*Accueil et d'intégration*, tous deux offerts pour la première fois à l'automne 2000. En *Techniques administratives*, la réinscription a augmenté entre 2000 et 2001. Toutefois, cette statistique est à la baisse pour la session d'*Accueil et d'intégration*; d'après le Cégep, le nombre limité de programmes qu'il dispense peut s'avérer un obstacle à la réinscription de ces élèves. L'établissement croit tout de même qu'il peut améliorer leur rétention.

1. Le taux global de réussite des cours des nouveaux inscrits à la première session représente le pourcentage de cours que ces élèves ont réussis par rapport à tous les cours auxquels ils étaient inscrits à ce trimestre.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation, particulièrement au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, où la première cohorte est celle de 1998. Néanmoins, le Collège est satisfait du taux de diplomation en durée prévue de la cohorte d'élèves inscrits au secteur préuniversitaire à l'automne 2000. Ce taux est effectivement plus élevé que celui atteint les années précédentes.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège se dit satisfait des résultats obtenus jusqu'à présent. Il entend toutefois accorder une attention particulière aux élèves inscrits à la session d'*Accueil et d'intégration*.

La Commission reconnaît les progrès accomplis par le Collège et elle l'encourage à étudier plus spécialement les conditions de réussite chez les élèves de la session d'*Accueil et d'intégration*.

La mise en œuvre

Le Collège a mis en œuvre la plupart des moyens annoncés dans son plan d'aide à la réussite. Certaines activités ont été modifiées ou remplacées par d'autres qui correspondaient mieux aux besoins de la population étudiante; de nouvelles mesures ont été ajoutées. Le Collège mentionne que le comité local d'approbation et de suivi du plan d'aide a évalué les mesures annuellement et qu'il a actualisé le plan. Il souligne aussi que les enseignants ont participé à diverses activités, dont les journées pédagogiques, les rencontres du comité provincial des centres d'aide par les pairs et la formation à la pédagogie de la première session, afin de mieux cibler les actions pédagogiques. Enfin, il relève plus particulièrement la concertation qui a profité à la mise en œuvre du plan, alors que toute la communauté éducative s'est impliquée dans sa réalisation.

La Commission note que l'établissement a mis en œuvre presque toutes les mesures prévues et qu'il leur a apporté un bon suivi. Elle remarque de plus qu'il a obtenu la collaboration de l'ensemble des intervenants.

L'efficacité des mesures

Le Collège considère que les mesures visant la réussite à la première session et celles favorisant l'apprentissage des langues et des mathématiques sont les plus profitables car elles bénéficient à l'élève tout au long de son cheminement scolaire. Selon le Cégep, les pairs constituent un facteur de motivation très important dans la réussite scolaire. À cet égard, il souligne l'impact de la participation des élèves comme intervenants, que ce soit dans des activités d'apprentissage coopératif, comme l'accompagnement par les pairs dans les centres d'aide, ou dans les activités parascolaires.

L'évaluation du Collège a porté sur ses centres d'aide, qui hébergent le tutorat par les pairs, sur les contrats avec l'étudiant découlant du règlement sur la réussite ainsi que, partiellement, sur les mesures d'accompagnement vers les carrières scientifiques et technologiques. L'évaluation des centres d'aide et des contrats de réussite a porté principalement sur les résultats scolaires obtenus par les élèves ayant eu recours aux services offerts. L'opinion des moniteurs du Centre d'aide en anglais a aussi été recueillie, de même que celle des participants à une activité organisée dans le cadre du soutien aux carrières scientifiques et technologiques. L'analyse du Collège, bien que sommaire, lui a permis de mieux connaître l'impact de certains des moyens déployés; il en tire une appréciation positive. Dans son prochain plan, le Cégep entend améliorer ses outils d'évaluation des mesures d'aide en privilégiant une approche centrée sur l'appréciation des élèves.

La Commission note à la fois la progression des indicateurs de réussite et l'évaluation positive que fait le Collège des moyens qu'il a appliqués. Elle encourage néanmoins l'établissement à perfectionner l'évaluation de ses mesures d'aide.

Conclusion

Depuis l'implantation du plan d'aide à la réussite au Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne, la réussite des cours à la première session et la réinscription au troisième trimestre ont augmenté. Le Collège a mis en œuvre la plupart des mesures prévues; pour ce faire, il a bénéficié de l'engagement de l'ensemble des intervenants, dont des élèves. Les activités d'apprentissage coopératif et les mesures liées à l'anglais, au français ou aux mathématiques sont considérées comme ayant été les plus efficaces.

Lors de l'élaboration de son prochain plan d'aide, le Collège pourra bénéficier de l'expérience déjà acquise. Il a bien identifié les caractéristiques communes aux mesures les plus profitables, ce qui l'aidera à sélectionner les moyens qu'il entend mettre en œuvre. De plus, le Cégep peut compter sur la collaboration de son personnel. La Commission l'encourage d'ailleurs à poursuivre les activités visant la formation des enseignants en regard de la réussite scolaire. Elle remarque toutefois que l'établissement devra porter une plus grande attention à la situation des élèves inscrits à la session d'*Accueil et d'intégration*, comme il l'a déjà annoncé. Enfin, la Commission souscrit à l'opinion du Collège que celui-ci gagnera à parfaire ses méthodes d'évaluation des mesures.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche